

St - Georges de Rouelle



A l'aube de l'ère chrétienne, la région de St-Georges est englobée dans la forêt de la Lande-Pourrie, et s'étend sans limite définie, à une contrée connue plus tard sous le nom générique de Marais de Rouellé. Arrosés par la Sonce et l'Egrenne, ils ont aussi formés les territoires des communes de St-Gilles, la Haute-Chapelle, Rouellé, St-Roch, et au delà. Un voile épais nous dissimule les événements survenus dans ces forêts oubliées de l'Histoire. Les Romains ouvrent le pays à la civilisation, mais les habitants de ces forêts, protégés par les terres et les marais n'ont pas dû souffrir des invasions successives qui ont déferlé sur le pays jusqu'à l'arrivée des Vikings.

Dès le IV^e Siècle, des moines évangélisateurs sont envoyés par l'Evêque du Mans chez les « païens », paysans idolâtres de la forêt du Passais. Ils commencent l'essartage, vivant comme des ermites. Au VI^e Siècle, une nouvelle floraison de ces missionnaires édifient les premiers prieurés et jettent les bases des futurs paroisses. Ils nous sont connus et leurs cultes sont encore vivaces de nos jours, comme Auvieu à Passais, Ernier à Céaucé. Quelquefois, leurs noms sont restés attachés aux paroisses où ils ont vécu, comme St-Front, St-Bomer, St-Fraimbault, St-Siméon, etc.

Le Passais qui dépend du Maine et du diocèse du Mans, est souvent victime d'offensives des Angevins et des Manceaux. C'est ce qui peut provoquer la construction d'une forteresse sur le rocher de Domfront par le comte de Bellême. Ce puissant seigneur, redouté pour sa cruauté, fait construire l'abbaye de Lonlay vers 1020. L'église de la Haute-Chapelle date de cette époque et plus tardivement l'église Notre-Dame sur l'eau à Domfront.

Les limites de la Normandie sont encore bien imprécises quand Guillaume le Bâtard s'impose à Domfront, et fait édifier une bastille à Ambrières. Il emmène les châtelains du Passais à la conquête de l'Angleterre, dont il sera roi, tout en conservant le duché de Normandie. Pour garantir les frontières au sud, il confie à son demi-frère Robert, le comté de Mortain, qui comprend alors l'Avranchin. Robert dote très généreusement la collégiale de Mortain, qu'il fonde en 1082, dédiée à St-Evrout. Les châteaux de St-Hilaire, du Teilleul, de Ger, de Tinchebray sont des forteresses importantes. Son fils fonde l'abbaye des moniales du Neufbourg, qui donnera naissance à l'Abbaye Blanche. A la mort de Guillaume le Conquérant, ses fils se disputent l'empire, ce qui conduit à la bataille de Tinchebray en 1106, avec les troupes anglaises. Cent ans plus tard, la Normandie devient française et son sort sera lié à celui du royaume de France.

Les péripéties des guerres et des mariages conduisent à Domfront la reine Aliénor d'Aquitaine, à la fin du XII^e Siècle. Pour s'attacher son serviteur, Robert le Saucier, elle lui concède des terres et des pêcheries dans les marais de Rouellé, au détriment des Gautier qui tenaient la Seigneurie *de Roilli*. C'est le début des constructions sur le site de la Saucerie dont il reste encore aujourd'hui une porte monumentale, en cours de restauration. Le premier texte connu qui fait état du fief de Rouellé date de 1172. Ce fief pourrait avoir une origine gallo-romaine. Rondilla, fonctionnaire ou soldat romain, aurait reçu cette possession en récompense de services rendus et construit une villa, avec des esclaves et des affranchis, il aurait mis le sol en exploitation, et limité par les tertres, étendu son territoire dans le Mortainais. Le site choisi près d'une rivière pouvait être le centre d'un vaste domaine. Cette hypothèse, plausible, mais infondée n'a pas l'approbation de tous les historiens.

Le fief de Rouellé avait son siège au manoir seigneurial situé près d'une dérivation de la Sonce, au hameau dit « *le Domaine* », aujourd'hui en Rouellé. La motte encore visible au début du siècle dernier était entourée de douves relativement modestes, ce qui laisse à penser qu'elle était peu importante. Il y avait un moulin sur la rivière, au confluent de la dérivation du ruisseau de St-Laurent et de la Sonce : Le Moulin Bardoux. Le bief aurait été comblé en 1935 ; aujourd'hui, il n'en reste aucun vestige.

Le seigneur de Rouellé dont le fief s'étendait en St-Georges n'était pas seigneur de St-Georges, où il y avait de petits fiefs. Celui qui donnait le patronage de l'église n'était qu'un huitième de fief de haubert. Le fief de Bousentier en Barenton avait des extensions dans la paroisse. On note aussi une vavassorerie à la Syonnais. Au fil des siècles, des alliances et des aléas des conquêtes et des partages, le fief de St-Georges appartient aux seigneurs de Rouellé ou à d'autres familles sans qu'on puisse établir un lignage authentique. On ne connaît aucune famille noble à St-Georges si ce n'est François Cochard, écuyer, sieur de l'Angle et des Mézanges, sieur de Launay et des Moulins, signalés au XVII^e Siècle.

La plus ancienne construction dans la paroisse est sans conteste l'église. L'ancien portail construit avec des contreforts présentait une porte romane à claveaux avec damiers et une rosace dans le style du XII^e Siècle. Aujourd'hui, remplacé par un clocher moderne, il ne reste qu'une fenêtre à meneaux au sud qui peut dater du XIV^e Siècle. Un manuscrit de cette époque précise « *l'église de St-Georges de Rouelley faicte par les anglois* ». Serait-elle l'œuvre des anglais, dont beaucoup se sont établis dans la région après la bataille de Tinchebray en 1106 ? A l'origine, elle était sous le vocable de St-Georges et de St-Julien, très vénérés dans le diocèse du Mans, qui peut rappeler une appartenance ancienne à ce diocèse. Le culte de St-Georges est affirmé dès le Moyen Age. Les reliques de cet officier romain martyrisé en Palestine au IV^e Siècle arrivent dans le Cotentin, au VIII^e siècle, mais ce sont les croisés de retour de Terre Sainte qui redonnent un regain de

sous le vocable de Saint-Louis. Le site pourrait être le précurseur de la paroisse de

dévotion pour ce patron de nombreuses églises. La dîme va à l'Abbaye de Lonlay ; dont le père abbé est aussi patron présentateur.

St-Georges possédait son château, il était situé dans le bourg, près de l'église et entouré de douves, sauf à l'est. L'importance de ces douves, bien visibles au siècle dernier, fait penser à une fortification qui pouvait être la plus puissante de la région, après le château de St-Cyr du Bailleul, position frontière du Comté de Mortain face à celui de Domfront. Ce qui reste de cette résidence seigneuriale semble dater de la fin du XIII^e Siècle. Connu sous le nom de « *La Salle* », c'est aujourd'hui une exploitation agricole. Les maisons fortes de la Siourie, ou de la Filolaye en Barenton semble des défenses bien modestes, mais à Passais l'ancien château des De Verdun pouvait avoir un intérêt stratégique analogue. A une époque inconnue (XIV^e Siècle) le territoire du fief de Rouellé est démembré pour donner naissance à une nouvelle paroisse qui gardera son nom en y associant celui de St-Georges, patron de l'église. Un pouillé de 1412 mentionne « Sancto Georgis de Rouelley »

Il existait de tout temps un chemin venant de Domfront par Lonlay qui suivait les tertres, par le Gué-Saffray, rejoignait Avranches par Mortain, et gagnait le Mont-St-Michel : *le Chemin Montois*. Il sillonnait la forêt de La Lande Pourrie, franchissait le « *Pont de Biorde* » sur la Sonce et traversant les villages du Breuil et de la Croix le Comte, longeait la chapelle de Rancoudray, but d'un très ancien pèlerinage, et de là gagnait la Monjoie et l'ermitage St-Gilles d'où on apercevait le Mont par temps clair. Une variante pouvait traverser les hameaux de la Tablière et les Quatre-Vents. Un autre chemin mettait la contrée en communication avec le Teilleul et Passais par la Chiffetière.

La Forêt de la Lande Pourrie avait mauvaise réputation. Rouellé, est passage obligé pour se rendre au Mont-St-Michel, alors lieu de pèlerinage très suivi au moyen âge. Ni les brigands sur les routes, ni la férocité des loups qui chassent en meute, ni les fatigues du voyage n'arrêtent les pèlerins du Mont-Saint-Michel, pourtant mis en garde par un dicton Normand « *Si tu vas au Mont prépare ton testament* ». Le seigneur devait aller à la rencontre du roi pèlerin, armé comme en temps de guerre et l'accompagner dans la traversée de la Forêt de la Lande-Pourrie. Il y avait une tenure roturière à la Haie de Rouellé. Les chemins n'étaient pas sûrs, souvent impraticables. Le tenancier avait obligation de garantir le gîte et le couvert aux pèlerins. Il était ainsi exempté de droit sur les boissons. C'était une des quatre tavernes franches de la Vicomté de Domfront au XIV^e Siècle.

Une tradition veut que Louis IX (Saint-Louis) pèlerin du Mont-St-Michel, en 1256, a fait étape au manoir du Domaine, qui pouvait lui appartenir. Il était aussi comte de Mortain. Le château de Domfront, où sa grand-mère avait été baptisée semble plus indiqué pour recevoir la cour. Le roi possédait de grands fiefs dans le Mortainais qui auraient servi à constituer le premier fief de la Filolaye en Barenton. Une tradition veut qu'après sa mort on y aurait construit une chapelle, sous le vocable de Saint-Louis. Le roi pouvait être le présentateur de la chapelle de

Montéglise en Barenton. La statue de pierre évoquant une vierge assise est attribuée à sa générosité. Une légende rapporte qu'une pipe⁽¹⁾ d'or a été cachée dans les tertres par ses soins. En 1470, c'est le roi Louis XI qui se rend au Mont St-Michel, s'arrête à Domfront, et fait une aumône à l'église St-Julien. Il chevauche par le chemin Montois.

On trouvait à St-Georges deux chapelles. L'une St-André des Bois, construite en pleine forêt à la jonction du chemin de La Pierre, et d'un autre chemin venant de Lonlay en direction du Gué-Thibaud, entre le village de la Pierre et les Prises Guimond, édifiée pour les habitants de ces contrées solitaires, trop éloignées de l'église. Elle était entourée d'un cimetière planté d'ifs, mais le presbytère était situé aux Prises Guimond avec les religieux de Lonlay comme desservants jusqu'à la Révolution. Il n'en reste aujourd'hui que le souvenir dans la mémoire populaire, et un nom de lieu, le champ de la chapelle. Les deux statuette ont été placées de chaque coté du maître-autel dans l'église paroissiale de St-Georges

La chapelle, oratoire des seigneurs de Rouellé, signalée vers 1350, était construite près d'un gué qui permettait de franchir la Sonce, par un chemin qui reliait Passais à Lonlay. Une charte de 1401 notait déjà « Sanctus Georgius de Rotula », avec la chapelle St-Laurent des Aulnaux, oratoire au castel de Rouelley, citée en 1697 comme étant du doyenné du Teilleul, diocèse d'Avranches. On connaissait ses dimensions (10 m 50 x 5 m 30), avec l'entrée au sud. D'après son style, elle a été construite sous St-Louis, vers le milieu du XIII^e Siècle. Dédiée à St-Laurent et en charge d'un chapelain, les revenus importants étaient assis sur des paroisses des environs de Coutances. Roch PAYNEL chanoine de Coutances, à la fois Curé et Patron de Rouellé, en 1550 céda sa cure à un Couppel en 1610. Noël Couppel, écuyer, prêtre à l'officialité de l'Evêché du Mans, à Domfront, était aussi curé de Rouellé en 1627, où il ne résida probablement pas. Par le hasard des partages et des successions, cette chapelle se trouvait dans le diocèse d'Avranches, tandis que la résidence seigneuriale restait à la limite des deux paroisses de Rouellé et de St-Georges.

On y célébrait encore la messe en 1774. Comme chaque année, il y avait une assemblée et une fête patronale le jour de la Saint-Laurent. Un meurtre à été commis. L'évêque d'Avranches interdit toutes célébrations. Quelques années plus tard la chapelle tombe en ruine, les murs s'écroulent. La statuette de St-Laurent a été déposée au presbytère de St-Georges et la table d'autel aurait été placée dans les fonts de l'église vers 1940.

Diverses sources et

- * Sté Arch. Avranches 1885
- * La revue de Mortain
- * Revue de l'Avranchin.

(1) Pipe, petit tonneau de 400 à 600 litres, des recherches ont été entreprises au début du siècle, sans succès.

Alors que nous allons entrer dans le troisième millénaire, il nous a paru important de nous souvenir des moments forts qui ont marqué l'histoire de notre commune. René COUPEL, qui s'est beaucoup intéressé au passé de Rouellé, a bien voulu nous faire part de ses recherches sur St Georges de Rouelley. Ces deux paroisses ont eu des liens étroits pendant de nombreux siècles. Nous verrons cette année l'époque antérieure au XVIII^e siècle et dans le numéro suivant, nous évoquerons les troubles de l'époque révolutionnaire et leurs conséquences.

St-Georges de Rouelley

au Moyen - Age

A l'aube de l'ère chrétienne, la région de St-Georges est englobée dans la forêt de la Lande-Pourrie et s'étend, sans limite définie, sur une contrée connue plus tard sous le nom générique de Marais de Rouellé. Arrosés par la Sonce et l'Egrenne, ils ont aussi formé les territoires des communes de la Haute-Chapelle, de Rouellé, de St-Gilles et de St-Roch. Dès le IV^e Siècle, des moines évangélisateurs sont envoyés par l'Evêque du Mans chez les « *païens* », paysans idolâtres de la forêt du Passais. Au VI^e Siècle, une nouvelle floraison de ces missionnaires édifie les premiers prieurés et jette les bases des futures paroisses. Ils nous sont connus et leurs cultes sont encore vivaces de nos jours, comme Auvieu à Passais, Ernier à Céaucé. Quelquefois, leurs noms sont restés attachés aux paroisses où ils ont vécu, comme St-Front, St-Bomer, St-Fraimbault, St-Siméon, etc. Le diocèse d'Avranches, tournés vers la Bretagne, s'organise à partir du V^e Siècle, et le Mortainais rentre dans le Duché de Normandie en 933, avec le comté d'Avranches.

Le Passais qui dépend du Maine et du diocèse du Mans, est souvent victime d'offensives des angevins et quelquefois des bretons. C'est ce qui peut inciter le Comte de Bellême à construire une forteresse sur le rocher de Domfront. Ce puissant seigneur, redouté pour sa cruauté, fait construire l'abbaye de Lonlay vers 1020 et plus tard, le prieuré *Notre-Dame sous l'Eau*, à Domfront. L'église de la Haute-Chapelle serait antérieure à cette époque.

Les limites de la Normandie ne sont pas encore fixées quand Guillaume le Bâtard s'impose à Domfront. Pour garantir les frontières au sud, il confie à son demi-frère Robert, le comté de Mortain, qui comprend alors l'Avranchin. Robert dote très généreusement la collégiale de Mortain, qu'il fonde en 1082, dédiée à St-Evroult. Les châteaux de St-Hilaire, du Teilleul, de Ger, de Tinchebray sont alors des forteresses importantes. Son fils établit des moniales au Neufbourg, où plus tard sera fondée l'Abbaye-Blanche. A la mort de Guillaume le Conquérant, ses fils se disputent son empire, ce qui conduit à la bataille de Tinchebray en 1106, avec les troupes anglaises. Cent ans plus tard, la Normandie devient française et son sort sera lié à celui du royaume de France.

Les diverses péripéties des guerres et des mariages amènent à Domfront la reine Aliénor d'Aquitaine, à la fin du XII^e Siècle. Pour établir son serviteur, Robert le Saucier, elle lui concède des terres et des pêcheries dans les marais de Rouellé, au détriment des Gautier qui tenaient la Seigneurie de Roilli. C'est le début des constructions sur le site de *La Saucerie* dont il nous reste aujourd'hui une porte monumentale, en cours de restauration. Le premier texte connu qui fait état du fief de Rouellé date de 1172. Ce fief pourrait avoir une origine gallo-romaine. Rondilla, fonctionnaire ou soldat romain, aurait reçu cette terre en récompense de services rendus et construit une villa. Cette possession s'étendait dans le Mortainais sans que les limites nous soient connues.

Le fief de Rouellé avait son siège au manoir seigneurial, situé près de la rivière la Sonce, au hameau dit « *le Domaine* », aujourd'hui en Rouellé. La motte encore visible au début du siècle dernier était entourée de douves relativement modestes, ce qui laisse à penser qu'elle était peu importante. Il y avait un moulin sur la rivière, au confluent de la dérivation du ruisseau de St-Laurent et de la Sonce : le Moulin Bardoux. Le bief aurait été comblé en 1935 ; aujourd'hui, il n'en reste aucun vestige.

Le seigneur de Rouellé dont le fief s'étendait en St-Georges n'était pas seigneur de St-Georges, où il y avait de petits fiefs. Celui de Bousentier en Barenton avait des extensions dans la paroisse. On note aussi une vavassorerie au Syonnais. Au fil des siècles, des alliances et des aléas des conquêtes et des partages, le fief de St-Georges appartient aux seigneurs de Rouellé ou à d'autres familles sans qu'on puisse établir une filiation précise. On ne connaît aucune famille noble à St-Georges si ce n'est François Cochard, écuyer, sieur de l'Angle et des Mézanges, sieur de Launay et des Moulins, signalés au XVII^e Siècle.

La paroisse n'est pas très ancienne et ne doit pas remonter au-delà de l'an mille. L'église est la plus vieille construction connue. L'ancien portail, érigé avec des contreforts, présentait une porte romane à claveaux avec damiers et une rosace dans le style du XII^{ème} siècle. Aujourd'hui, remplacé par un clocher moderne, il ne reste qu'une fenêtre à meneau au sud qui peut dater du XIV^{ème} Siècle. Un manuscrit de cette époque précise « *l'église de St-Georges de Rouelley faite par les anglais* ». Serait-elle l'œuvre des anglais, dont beaucoup se sont établis dans la région après la bataille de Tinchebray en 1106 ? Le culte de Saint-Georges est affirmé dès le Moyen Age. Les reliques de cet officier romain martyrisé en Palestine au IV^e Siècle arrivent dans le Cotentin, au VII^e siècle, mais ce sont les croisés de retour de Terre Sainte qui redonnent un regain de dévotion pour ce saint.

St-Georges possédait son château, il était situé dans le bourg, près de l'église et entouré de douves, sauf à l'est. L'importance de ces douves, bien visibles au siècle dernier, fait penser à une fortification qui pouvait être la plus puissante de la région, après le château de St-Cyr du Bailleul, position frontière du Comté de Mortain, face à celui de Domfront. Ce qui reste de cette résidence seigneuriale semble dater de la fin du XIII^e Siècle. Connu sous le nom de « *La Salle* », c'est aujourd'hui une exploitation agricole. A une époque inconnue (XIV^{ème} Siècle ?) le territoire du fief de Rouellé est démembré pour

donner naissance à une nouvelle paroisse qui gardera son nom en y associant celui de St Georges, patron de l'église. Un texte de 1412 mentionne « Sancto Georgis de Rouelley ». La dîme va à l'Abbaye de Lonlay, dont le père abbé nomme le curé desservant.

Il existait de tout temps un chemin venant de Domfront par Lonlay qui suivait les tertres, par le Gué-Saffray, rejoignait Avranches par Mortain, et gagnait le Mont St Michel : *le Chemin Montois*. Il sillonnait la forêt de la Lande Pourrie, franchissait le « Pont de Biorde » sur la Sonce et traversant les villages du Breuil et de la Croix le Comte, longeait la chapelle de Rancoudray, but d'un très ancien pèlerinage, et de là gagnait la Monjoie et la petite chapelle St-Gilles d'où on apercevait le Mont par temps clair. Une variante pouvait traverser les hameaux des Quatre-Vents et la Tablère. Un autre chemin mettait la contrée en communication avec le Teilleul et Passais par la Chiffetière. La Forêt de la Lande Pourrie avait mauvaise réputation. Ni les brigands sur les routes, ni la férocité des loups qui chassent en meute, ni les fatigues du voyage n'arrêtent les voyageurs, pourtant mis en garde par un dicton Normand « *Si tu vas au Mont prépare ton testament* ». Rouellé était passage obligé pour se rendre au Mont-St-Michel, alors lieu de pèlerinage très suivi au moyen âge. Il y avait une tenure roturière à la Haie de Rouellé. Le tenancier avait obligation de garantir le gîte et le couvert aux pèlerins. Il était ainsi exempté de droit sur les boissons. C'était une taverne franche de la Vicomté de Domfront au XIV^e Siècle.

En septembre 1170, le Roi d'Angleterre, Henri II, séjournait dans ses châteaux de Mortain et de Domfront. Il chassait dans la forêt, quand il fut pris d'une subite indisposition et transporté à la Motte de Ger, entouré des prélats et des dignitaires de la province. Se sentant mourir, il fit vœu d'accomplir un pèlerinage à Rocquamadour s'il recouvrait la santé. Il dicta son testament, donnant à son fils le Comté de Mortain. Ce malaise n'eut pas de suite funeste, mais probablement pour cette raison, fonda-t-il le Prieuré d'Yvrandes ?

Une tradition veut que Louis IX (*Saint-Louis*) pèlerin du Mont-St-Michel, en 1256, ait fait étape au manoir du Domaine. Le roi possédait de grands fiefs dans le Mortainais qui auraient servi à constituer le premier fief de la Filolaye en Barenton. Le roi pouvait être le présentateur de la chapelle de Montéglise en Barenton, où une statue de pierre évoquant une vierge assise était attribuée à sa générosité. Une légende rapporte qu'une pipe¹ d'or a été cachée dans les tertres par ses soins ! En 1470, c'est le roi Louis XI qui se rend au Mont St-Michel, s'arrête à Domfront, et chevauche par le chemin Montois.

On trouvait à St-Georges deux chapelles. L'une St-André des Bois, construite en pleine forêt à la jonction du chemin de La Pierre, et d'un autre chemin venant de Lonlay, en direction du Gué-Thibaud, entre le village de la Pierre et les Prises-Guimond. Elle était édifiée pour les habitants de ces contrées solitaires, trop éloignés de l'église paroissiale, et était entourée d'un cimetière planté d'ifs, avec le presbytère situé aux Prises-Guimond. Les

¹ Pipe, petit tonneau de 400 à 600 litres ; des recherches ont été entreprises au début du siècle, sans succès.

religieux de Lonlay étaient desservants jusqu'à la Révolution. Il ne reste dans la mémoire populaire, qu'un nom de lieu, le *champ de la chapelle*. Les deux statuettes ont été placées de chaque côté du maître-autel dans l'église paroissiale de St-Georges.

Une autre chapelle, oratoire des seigneurs de Rouellé, signalée vers 1350, était construite près d'un gué qui permettait de franchir la Sonce, par un chemin qui reliait Passais à Lonlay. La haie de terre qui partait de la Chiffetière était à la limite des généralités de Caen et d'Alençon. Une charte de 1401 notait déjà « *Sanctus Georgius de Rotula* », avec la chapelle St-Laurent des Aulnaux. « *oratoire au castel de Rouelley* », citée en 1697 comme étant du doyenné du Teilleul, diocèse d'Avranches. On connaissait ses dimensions (10 m 50 x 5 m 30), avec l'entrée au sud. D'après son style, elle a été construite sous St-Louis, vers le milieu du XIII^e Siècle. Dédiée à St-Laurent et en charge d'un chapelain. Les revenus importants étaient assis sur des paroisses des environs de Coutances. Par le hasard des partages et des successions, cette chapelle se trouvait dans le diocèse d'Avranches, tandis que la résidence seigneuriale restait au diocèse du Mans.

Chaque année, il y avait une assemblée et une fête patronale très suivie, le jour de la Saint-Laurent. C'était souvent l'occasion de désordres regrettables. Comme un meurtre avait été commis, l'évêque d'Avranches avait interdit toutes célébrations ! Quelques années plus tard la chapelle tombe en ruine. On y célébrait encore la messe en 1774. Un ancien, digne de foi, nous affirme avoir joué, enfant, dans les vestiges, vers 1925 ! La statuette de St-Laurent a été déposée au presbytère de St-Georges et la table d'autel aurait été placée dans les fonts de l'église vers 1940.

*

* * *

En 1779, la communauté d'habitants de St-Georges de Rouelley comptait 353 feux, (habitations), servant de base à la répartition des impôts, soit environ 1500 habitants. Parmi les noms de famille les plus souvent cités, certains sont encore dans les mémoires, comme les Fleury, Mottay, Dary, Bonnescœur, Roisnel, Mahé, Leguedey, Patouil, Giron, Thoury, Breillot, Guimont, Jouquet, Poullain, Dumaine, Tassin, Geffroy, Bizet, Lemercier, Thierry, entres autres.

Quelques habitants vivaient au bourg, mais le plus souvent dans les villages, dont quelques-uns sont oubliés ou ont disparus depuis longtemps, comme Les Planches, la Giberdière, La Giboudière, Neuilly, Les Haies, Les Rigaudières (?), La Martinière, La Chesnaye, Montiton, Mortefontaine, Le Theil, La Berthail, Le Gage, La Forge, Les Evées, Le Champ-Joly, La Pallière, La Mercerie, La Verderie, La Motte, Groussay, Jutigny, Les Baillées, Le Champ de Livet, Le Moulin du Roi, La Prise, La Sablonnière, Valchapon, La Noé-Rochouse, La Pierre, Les Prises-Guimont, Le Gué de l'Aune, La Fieffe-Thierry, Le Chêne-Parfait, Le Grand-Clos, Le Gué-Saffray, Grille-Souris, St Laurent, Le Rocher, La Masure, Le Moulin, La Fieffe-Jouquet, Les Eaux-Grouées, etc...

*

5

Moulin, La Fieffe-Jouguet, Les Eaux-Grouées, où se trouvait un chêne magnifique qui était un but de promenade.

*

* *

Deuxième partie

L'époque Révolutionnaire

Comment se présente la communauté d'habitants de St-Georges à la veille de la Révolution de 1789 ? La population essentiellement agricole disséminée dans les villages se répartit en un peu plus de 330 feux, pour environ 1300 habitants. La terre est morcelée en exploitations de quelques hectares, les parcelles sont de petites surfaces entourées de talus, surmontées de haies vives qui se couvrent de ronces et de fougères. Le terrain très pauvre est soumis à la jachère une année sur deux, quelquefois trois. Trop boisé il n'est guère propice à la culture des céréales, peu de froment, principalement des seigles, des avoines et surtout des sarrasins qui conviennent aux sols pauvres, quelquefois du chanvre. La pomme de terre commence à peine à être connue.

Les bovins sont souvent utilisés pour les travaux des champs, mal nourris, de race quelconque, ils sont de médiocre qualité. Le lait sert à la consommation familiale. Si le cheval reste l'apanage des plus aisés, le porc est élevé en liberté à l'orée des bois. Quant aux moutons, on en trouve peu, le sol humide une bonne partie de l'année ne leur convient guère. Les loups et les chiens errants les attaquent à l'occasion, et la volaille a aussi ses prédateurs, ce qui limite beaucoup la consommation de viande par les paysans.

La nourriture habituelle est à base de pain de seigle ou même d'avoine, mais une bonne partie de l'année on se contente de galette et de bouillie de sarrasin. On se régale de soupe au lard. Le cidre ou le poiré produits dans toutes les fermes est la boisson habituelle et l'eau de vie consommée journalièrement par toute la famille console de la misère du temps.

Le commerce est réduit au minimum et le troc encore en usage. Les foires de Mortain, de Passais ou de Lonlay permettent de s'approvisionner en objets indispensables, mais sont d'accès difficile. St-Georges est traversé par une route mal entretenue qui relie Domfront à Mortain par les tertres. C'est plutôt une voie à peine carrossable où deux charrettes se croisent avec difficulté. Un labyrinthe de chemins relie les villages disséminés dans la campagne, souvent creusés par les sabots des animaux de traits et les roues des charrettes. Boueux en hiver, ils gardent encore l'été des fondrières d'eau croupissante que le soleil n'atteint pas, masqué par les branches des haies qui les recouvrent.

Quand M. Henry-Jean Dupont est nommé à la cure, en 1768, sur présentation de Messire Guillaume d'Ouessay, seigneur de St-Georges c'est pour

remplacer M. Collibeau décédé quelques semaines plus tôt. Cet ancien prêtre d'Husson avait reçu collation de la cure de Messire d'Avenel, alors seigneur de St-Georges. Il avait exercé son ministère pendant 36 ans, assistés d'un vicaire et de deux confesseurs (?) dont certains tenaient l'école des garçons, tandis qu'une dame dispensait son savoir à l'école des filles. En 1749, il pouvait annoncer à son évêque en tournée de confirmation que près de 1100 paroissiens avaient fait leurs Pâques, pourtant des esprits forts refusent obstinément de communier.

Le nouveau curé, originaire de St-Roch sur Egrenne était prêtre du diocèse du Mans. Il restera dans sa nouvelle paroisse jusqu'en 1791, qu'il ne quittera que pour l'exil, ayant fermement refusé de prêter le serment schismatique. Les abbés de Lonlay percevaient toutes les dîmes, mais devaient une pension au vicaire. Le curé devait se contenter des revenus de la cure.

Il avait pu baptiser Siléon Bonnesœur-Bourginière en 1776. Ce fils de bonne famille de St-Georges avait fait des études de droit à Rouen. Avocat sans cause, il rentra dans sa famille et s'est fait un ardent propagateur des idées révolutionnaires. Il entraîna les « patriotes » dans un mouvement qui va bientôt faire de la commune un pôle d'agitation, cause de nombreuses divisions dans la population. Plusieurs crimes ou exactions ont été commis au nom des principes de liberté, surtout à l'époque de la chouannerie, de triste mémoire. Avec à-propos, il s'est fait nommer député de la Manche à la Convention en 1792, assumant diverses fonctions politiques à Paris, et entra dans l'administration départementale. Après la Restauration, jugé indésirable, il passa à l'étranger, puis se retira à Barenton où il meurt à... 90 ans ! C'est le grand homme de St-Georges, mais cet opportuniste mérite-t-il la reconnaissance de ses concitoyens ?

Jusqu'en 1791, les religieux étaient nombreux dans la paroisse. Outre le Curé Dupont, on comptait deux vicaires, Augustin Alix et J.F. Provost. Quatre autres prêtres et un sous-diacre, originaires de St-Georges résidaient dans leurs familles. Sept autres prêtres natifs de la paroisse avaient des fonctions dans d'autres diocèses.

La Révolution provoque des bouleversements, d'abord d'ordre administratif. St-Georges, du département de la Manche, est rattaché à l'évêché de Coutances et sur le plan national, la Convention vote la Constitution Civile du Clergé. Elle institue une église d'Etat, avec les ministres du culte rémunérés, mais contraints de faire le serment d'obéir aux lois de la République. Ils sont alors considérés comme prêtres « jureurs », par opposition à ceux qui refusent ce serment contraire à leur foi. Les « réfractaires » sont hors-la-loi et pourchassés, risquent le bannissement et bien souvent la mort, mais ont fréquemment l'appui de la population. Ce sera une des causes du succès de la Chouannerie dans le Bocage.

Une mission était suivie dans la paroisse, en 1791. Pendant une semaine, le supérieur du séminaire d'Avranches avec des prédicateurs, et le concours de

prêtres des environs interpellait l'assistance au cours de longs sermons ou se mêlaient morale et religion, sentences, reproches et exhortations, le tout émaillé de quelques citations latines qui impressionnaient fort l'assistance. Le dernier jour, était consacré à la confession, suivie d'une communion générale. C'est le moment choisi par la municipalité pour demander à cet aréopage de prêter le serment selon la formule exigée. Tous les prêtres ont refusés le texte proposé, mais les positions étaient déjà tranchées dans la population. En octobre 1791, le clergé local quittait le presbytère tandis qu'arrivait un curé jureur soutenu par les patriotes. Les prêtres « réfractaires » qui n'avaient pas quitter la paroisse poursuivaient leur ministère clandestinement. La municipalité décida alors de faire venir tout le monde à l'église, lieu de réunion habituel de la population, pour prêter serment. Certains paroissiens refusèrent, s'enfuirent jusqu'en forêt. Les patriotes en fustigèrent plusieurs. Ils furent battus, fouettés, tondu et subirent toutes sortes de violences et même « bourriqués » pour les plus récalcitrants. Ces violences firent naître des divisions et des haines tenaces qui mettront des décennies à s'éteindre dans d'anciennes familles brouillées.

Les anciens prêtres eurent à subir beaucoup d'humiliations et aussi de mauvais traitements comme l'abbé Provost qu'on reconduisit en charivari à la croix de la Bizotière. Craignant pour leur vie, ils décidèrent de rentrer dans leurs familles. Sur la route de Granville, le curé Dupont tomba dans une embuscade et reçut un coup de sabre assené par son propre neveu. Un soldat outré, qui assistait à la scène, le transperça de son épée : il mourut aussitôt ! Le curé pourtant soigné par un médecin républicain put s'enfuir en Angleterre. L'abbé Alix caché dans un chêne à la Pallière et dénoncé, fut ramené au bourg et si sauvagement flagellé qu'il fut des mois sans pouvoir s'asseoir. Par la suite il émigra. Un prêtre réfugié dans sa famille fut expulsé, bourriqué et à la croix des Chasses de Passais, fut contraint de faire à genoux le tour de la croix. Un ancien vicaire de St-Georges subit le même sort et sera assassiné quelques années plus tard au Teilleul, martyr pour sa foi.

Les fanatiques qui avaient senti la mission comme une provocation, volèrent les vases sacrés, et en 1794, la loi fit obligation de porter au district de Mortain tous les objets du culte. Dans leur rage des fanatiques brisèrent les statues, sauf celle de la Sainte-Vierge qui avait été cachée. La rumeur populaire rapporte que les profanateurs finirent tristement. L'église dépouillée de tous ses ornements fut quelques mois temple républicain pour la célébration du décadi, mais dès 1794 on en fit une caserne avec trente lits pour la troupe, destinée à protéger la région contre les offensives des chouans. On y entreposa aussi des fourrages et des grains.

Le 6 mai 1796, vers deux heures du matin, une bande de chouans assassinait Siméon Poulain, au Gué-Saffray et à la Fieffe-Jouguet, Julien Tassin, ses deux filles, Madeleine âgée de 22 ans, et Marie, 20 ans. Bien longtemps après, le corps de l'une d'elles, fut retrouvé parfaitement conservé dans le cimetière par

le fossoyeur. Cette famille ne cachait pas ses sentiments religieux, elle aurait été victime d'un nommé Jean Padeloup, Ce brigand, chef de bande, originaire de Rouellé avait semé la terreur dans la région. Il est arrêté en 1797, conduit à Alençon et accusé de nombreux meurtres, dont ceux du Gué-Saffray. L'acte d'accusation dit : « *Il assouvit sa rage sur le nommé Fourmentin (de Rouellé) qu'il poignarda, lui fit faire sa fosse et le fit enterrer avant qu'il fût mort. La fosse étant trop petite, il marche sur le corps pour l'enfoncer. On entendait encore ses plaintes alors qu'on le couvrait de terre.* » Ce triste personnage fut guillotiné. Il avait 21 ans ! En ces périodes troublées, la commune de St-Georges, comme tout le Bocage eut à subir les brimades et les exactions tant des chouans que des troupes républicaines. Le bourg de Barenton est attaqué par les chouans qui se livrent au pillage. Une centaine d'habitants se réfugient dans l'église. Au Teilleul, la garnison est surprise, mais transforme l'église en forteresse. Le bourg est désarmée à l'occasion de la fête communale. A St-Roch, c'est le maire qui est assassiné, en son château de Loraille ainsi que l'ancien vicaire de la Haute-Chapelle. Le maire de Rouellé sauve sa vie en donnant les armes qu'il détenait. A St-Georges l'arbre de la liberté est abattu en janvier 1800. La misère est grande dans les campagnes, les consciences troublées et les familles divisées, pourtant on nota ça et là de magnifiques mouvements de solidarité.

Le Bocage était ruiné, la population aspirait à la paix. Enfin les esprits se calmèrent, fatigués de plus de dix années de tensions. Les habitants de St-Georges écrivirent à leur ancien curé, Monsieur Dupont, alors en exil à Londres, en le priant instamment de reprendre son ministère. Il était déjà malade et mourut sans pouvoir revoir ses paroissiens. Il fut enterré à Londres. Il tenait en héritage une ferme de quelques acres à St-Roch ; elle fut vendue comme Bien National. C'est un ancien vicaire de Barenton J.L. Olivier qui prit la paroisse en charge. Prêtre réfractaire, il avait émigré en Angleterre, avec prudence et son esprit de tolérance, il réorganisa la pratique religieuse dans la paroisse. On lui doit la remise en état de l'église qui avait beaucoup souffert pendant ces années de révolte. Il fit bénir la grosse cloche, et réorganisa la fabrique. Il mourut en 1816, regretté de ses paroissiens. Il n'avait que 53 ans.

8 bis

Le XIX^{ème} Siècle verra la prospérité pour la commune de St-Georges avec des déboisements importants sur les terres et le développement des chemins vicinaux mais surtout la construction d'une voie reliant Mortain à Domfront vers 1840, favorisant le commerce et la création de magasins en bordure de la route nationale. S'il n'y a pas encore de marché hebdomadaire, une foire annuelle est très suivie en avril, après la Saint-Georges. Les mines de fer de Barenton et les poteries de Ger offrent du travail à une population en forte croissance démographique et attirée par les débouchés offerts par les grandes villes. L'ouverture de la gare de la Chiffetière, offre des débouchés pour l'agriculture, même la construction d'une ligne de chemin de fer est envisagée entre Domfront et Mortain en 1888 !

Dès 1812, un géomètre envoyé par la Préfecture de la Manche détermine les limites du territoire de St-Georges. C'est le chemin qui descend de la Fosse-Artour jusqu'à la route de Mortain qui est pris en compte à l'Est. S'étant fait préciser les lignes de partage sur le terrain, les maires des communes environnantes ont signé le procès verbal, à l'exception de celui de Rouellé qui revendique une partie du village de la Haie de Rouellé ! Le destin entre les deux paroisses sœurs est désormais définitivement distinct.

**RENE COUPEL** MARS 2000